

RÈGLEMENT CIRCUIT RÉGIONAL DRESSAGE 2024

Préambule:

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il sera fait application du règlement des compétitions FFE en vigueur : dispositions générales et dispositions spécifiques du Dressage, complétées par les éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Objet:

Le Comité Régional de Normandie organise un circuit de 6 concours de Dressage intitulé «Circuit Régional de Normandie »

- Ce circuit a pour objectif de :
 - Promouvoir la discipline du dressage pour les niveaux Amateur
 - Valoriser les organisateurs en leur faisant bénéficier du label « Circuit Régional »
 - Mettre en avant les cavaliers au travers de leurs performances dans un circuit privilégié et médiatisé
 - Valoriser les épreuves Grand Prix et permettre ainsi aux cavaliers de bénéficier de points supplémentaires par l'application d'un coefficient 1.5 sur les listes de classement FFE.

- Les 7 étapes pour 2024 sont :

21 au 24 Mars à Canteleu (76) association du club des trois

19 au 21 Avril au Parc Equestre d'Auvers (50) Les écuries de la Caterie

08 au 12 Mai à Vatteville (27) Ecurie D et M Dressage

07 au 09 Juin au Haras du Pin (61)

19 au 21 Juillet à Vernon (27) CE des Rogerayes

20 au 22 Septembre (14) Pôle International du Cheval

04 au 06 Octobre, Saint-Lô (50) Pôle Hippique Normandie Dressage FINALE

Qualification :

Le circuit est ouvert à tous les cavalier(e)s titulaires d'une licence de compétition.

Le classement général du circuit, à l'issue de la finale, ne prendra en compte que les cavaliers dont la domiciliation sportive est en Normandie.

Les licenciés d'un autre CRE domiciliés en Normandie devront se déclarer auprès de l'organisateur avant leur première participation.

Ce circuit concerne les catégories et les reprises suivantes :

Amateur 3 => Amateur 3 Grand Prix(D1)

Amateur 2 => Amateur 2 Grand Prix(C1)

Amateur 1 => Amateur 1 Grand Prix(B1)

Amateur Élite => Amateur Élite Préliminaire (St Georges)

Classement :

Un classement par couple cavalier/cheval est établi par cumul des scores des 3 meilleures étapes auxquelles le couple a participé + le score obtenu à la Finale:

Pour chaque concours, chaque couple obtient :

1 ^{er}	10 points
2eme	9 pts
3eme	8 pts
4eme	7 pts
5eme	6 pts
6eme	5 pts
7eme	4 pts
8eme	3 pts
9eme	2 pts
10eme	1 pt

Aucun point ne pourra être attribué pour des reprises notées à moins de 60 %

La participation à la finale en plus des 3 étapes qualificatives minimum est obligatoire pour pouvoir prétendre au classement général du circuit Régional.

Le calcul des points de chaque épreuve se fait sans extraction des cavaliers non Normands de manière à prendre en compte de la manière la plus juste possible le classement de l'épreuve et la note obtenue.

Si un couple cavalier/cheval a participé lors des différentes étapes à plusieurs catégories, sa participation à la finale comptera pour le niveau dans lequel il a le plus de points à l'issue des étapes.

Le résultat de la finale départagera les éventuels ex-æquo.